

## Condition Générales de Vente - CGV

---

### 1. Dispositions Générales

#### 1.1 Acceptation des Conditions Générales de Vente

Toute acceptation du devis/bon de commande en ce compris la clause « *Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-annexées* » implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

#### 1.2 Objet

Les présentes conditions générales de vente établissent les conditions contractuelles exclusivement applicables à tout contrat ou convention portant sur nos prestations de services conclu par un client ayant la qualité de personnes physiques ou personnes morales.

#### 1.3 Domaine d'application

Les présentes dispositions contractuelles sont uniquement applicables aux produits commandés, livrés et facturés aux clients selon l'offre choisie établis en France métropolitaine, y compris de la Corse et des îles continentales ; dans un État membre de l'Union européenne.

#### 1.4 Dispositions contractuelles

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales de vente prévues par l'article L. 441-1 du code de commerce, sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente.

Le client est réputé avoir accepté sans réserve l'intégralité des dispositions des présentes conditions générales.

#### 1.5 Modification des CGV

Le prestataire de service se réserve la faculté de modifier ses conditions générales de vente à tout moment.

Les conditions générales de vente applicables sont celles en vigueur à la date de la commande passée par le client.

Toute modification des conditions générales de vente sera présumée acceptée par le client qui, après avoir été averti par un écrit qui mentionne l'élément nouveau le justifiant, n'a pas exprimé son désaccord dans un délai de-----.

### 2. Modalités d'exécution des prestations

L'organisme de formation : **UNAIDA-FORMATION** met à la disposition du client les supports pédagogiques et techniques lors de son parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel : s'exprimer à l'écrit et à l'oral en anglais.

### 2.1 Caractère définitif de la commande

Toute commande/devis signé(e) par le client vaut engagement ferme et définitif.

### 2.2 Modification de commande

Les commandes étant définitives et irrévocables, toute demande de modification faite par le client est soumise à l'acceptation du prestataire de service.

En cas de désaccord du client, l'indisponibilité de la prestation commandée entraîne l'annulation de la commande et le remboursement de celui-ci.

## 3. Le barème des prix

### 3.1 Le barème des prix unitaire

Les conditions tarifaires de la location des produits sont rappelées sur le bon de commande ou le devis.

Les prix facturés au Client sont ceux en vigueur au jour de l'enregistrement de sa commande.

Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA lors de l'émission de la facture.

### 3.2 Modification du prix

Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment sans préavis, sans engager de responsabilité vis à vis du Client. UNAIDA-FORAMTION s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### 3.3 Rabais et ristourne

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes qu'**UNAIDA-FORMATION** serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par le client de certaines prestations. Le prix des offres est celui en vigueur au jour de la passation de la commande.

En cas de prix promotionnel, le vendeur s'engage à appliquer ce prix à toute commande passée durant la période de la publicité faite pour la promotion.

### 3.4 Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque ;
- soit par carte bancaire ;
- soit par virement bancaire.

Les règlements seront effectués aux conditions fixées dans le contrat ou la convention de formation professionnelle.

#### 4. Frais supplémentaires

Les autres frais éventuels supportés par le prestataire de service, dont le client a pu prendre connaissance avant la commande, sont fixés sur le bon de commande.

- En cas de hausse des prix due à l'application du tarif en vigueur avant le début de la prestation, l'acheteur dispose du droit d'annuler la commande.
- En cas de hausse des prix postérieure à la commande, le prestataire de service s'engage à appliquer les tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande.

#### 5. Exigibilité

La somme de  versée d'avance constitue des arrhes autorisant chaque contractant à revenir sur son engagement.

Toute somme versée d'avance sur le prix porte intérêt au taux légal à l'expiration d'un délai de trois mois à compter du versement jusqu'à l'exécution de la prestation de services, sans préjudice de l'obligation d'exécuter la prestation.

Les intérêts sont déduits du solde à verser au moment de l'exécution de la prestation de services.

À défaut d'indication quant à la date de livraison ou d'exécution des services, le vendeur s'engage en tout état de cause à livrer les produits ou à fournir les services dans un délai de  à compter de la signature du contrat.

#### 6. Retard

Le délai d'action de formation indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

#### 7. Lieu de la prestation de service

Les prestations de service s'effectuent en distance (au lieu précisé sur le contrat ou la convention).

#### 8. Responsabilité, force majeure, clause pénale

##### 8.1 Exonération de responsabilité et force majeure

La responsabilité du prestataire de service ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait du client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

## 8.2 Clause pénale

Dans tous les cas d'inexécution de ses obligations par l'acheteur, l'acompte versé à la commande reste acquis au prestataire de service à titre d'indemnité.



## 8.3 Protection des données personnelles

Le client n'est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le service, objet de contrat.

Le prestataire de service s'engage à

- Traiter les données personnelles uniquement pour la finalité qui fait l'objet de ce contrat
- A prendre toutes les précautions conformes aux usages afin de garantir la confidentialité des données à caractères personnelles auxquelles il a accès
- Empêcher que les données personnelles ne soient communiquées aux personnes non expressément autorisées à recevoir les informations ;
- Respecter les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

## 9. Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Amiens.

Fait à Amiens, le 28 novembre 2022.

... (signature du client)

... (signature du représentant légal la société)